

CC de Chénérailles (Siren : 242320091)

FICHE SIGNALETIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Communauté de communes (CC)	
Commune siège	Chénérailles	
Arrondissement	Aubusson	
Département	Creuse	
Interdépartemental	non	

Date de création

Date de création	31/12/2001
Date d'effet	01/01/2002

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Répartition de droit commun	
Nom du président	M. Patrice MORANCAIS	

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	Mairie
Numéro et libellé dans la voie	
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	23230 CHENERAILLES
Téléphone	05 55 62 37 13
Fax	05 55 62 37 13
Courriel comcomchenerailles@wanadoo.fr	
Site internet	comcomchenerailles@wanadoo.fr

Profil financier

Mode de financement	Fiscalité professionnelle unique
Bonification de la DGF oui	
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	oui
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

	Population totale regroupée	4 082	
--	-----------------------------	-------	--

Densité moyenne

19,53

Périmètre

Nombre total de communes membres: 10

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
23	Chénérailles (212306104)	791
23	Issoudun-Létrieix (212309702)	319
23	Lavaveix-les-Mines (212310510)	759
23	Le Chauchet (212305809)	110
23	Peyrat-la-Nonière (212315105)	451
23	Puy-Malsignat (212315907)	176
23	Saint-Chabrais (212318505)	358
23	Saint-Dizier-la-Tour (212318703)	217
23	Saint-Médard-la-Rochette (212322002)	595
23	Saint-Pardoux-les-Cards (212322903)	306

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 20

Compétences exercées par le groupement

Production, distribution d'énergie

- Autres énergies
- réflexion et concertation sur l'implantation des parcs éoliens et définition des zones de développement éolien

Environnement et cadre de vie

- Assainissement non collectif
- assainissement non collectif comprenant les vérifications techniques de conception, d'implantation et de bon exécution des ouvrages ; les vérifications périodiques de bon fonctionnement des installations et de bon entretien des ouvrages ; l'entretien des équipements n'étant pas pris en charge par la C.C.
- Collecte des déchets des ménages et déchets assimilés élimination et valorisation des déchets ménagers et assimilés (collecte et traitement des ordures ménagères, opérations de tri sélectif) actions générales en matière d'environnement (enlèvement des encombrants, organisation de collectes des plastiques agricoles et despneus des particuliers en vue de leur élimination)
- Traitement des déchets des ménages et déchets assimilés élimination et valorisation des déchets ménagers et assimilés (collecte et traitement des ordures ménagères, opérations de tri sélectif) actions générales en matière d'environnement (enlèvement des encombrants, organisation de collectes des plastiques agricoles et des pneus des particuliers en vue de leur élimination)
- Autres actions environnementales Réflexion sur la mise en place d'une action globale sur l'aménagement des petits ruisseaux

Sanitaires et social

- Activités sanitaires

Acquisition, construction ou réhabilitation de maisons de santé, participation au réseau "Combrailles réseau santé".

Impulsion et coordination d'actions au niveau social notamment les services aux personnes. Action en faveur de la petite enfance : aide au démarrage de structures d'accueil (sont exclues les atrivités périscolaires. Etude, réalisation et financement d'équipement petite enfance : micro-crèche, maision d'assisatntes maternelles, relais assistanctes maternelles. la gestion de ces structures porra être déléguée à une association.

Intercommunalité Mise à jour le 01/01/2016

- Action sociale
- recherche des professionnels de santé à compter du 1er janvier 2006

Développement et aménagement économique

- Création, aménagement, entretien et gestion de zone d'activités industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale ou touristique

aménagement, entretien et gestion de zones d'activités industrielles, commerciales, artisanales, agricoles ou touristique :

- zone d'activité de Lavaveix les Mines
- Action de développement économique (Soutien des activités industrielles, commerciales ou de l'emploi, Soutien des activités agricoles et forestières...)
- actions de développement économique intéressant l'ensemble de la C.C. à cpter du 1er janvier 2006 : actions de création, de maintien, de valorisation, de développement d'une activité économique de proximité (commerce, artisanat, services, agriculture si création d'une activité connexe à l'activité agricole), sous réserve que ces opérations soient éligibles à la DDR à à toute subvention contribuant au développement économique (FISAC...) y compris DCT, création d'ateliers relais, réhabilitation du champ de foire de Chénérailles, soutien aux initiatives de valorisaiton des productions locales, en particulier agricoles

Développement et aménagement social et culturel

- Activités culturelles ou socioculturelles

Impulser et coordonner l¿action touristique et favoriser la vie culturelle, sportive et sociale d¿intérêt communautaire et notamment en matière sociale, les services aux personnes.

Aménagement de l'espace

- Schéma de secteur

Réflexion sur un schéma intercommunal d'urbanisme étude d'un schéma territorial intercommunal pour la mise en place et l'accompagnement d'actions collectives dans le cadre des C.A.D. (contrats d'agriculture durable)

Voirie

- Création, aménagement, entretien de la voirie
- Point à temps sur l'ensemble de la voirie communale : action consistant à réparer les points de dégradations de surface : nids de poule, arrachements Accès aux points propres et aux salles des fêtes à partir de la voie publique la plus proche, selon plans annexés aux statuts.

Développement touristique

- Tourisme
- promotion du territoire et du patrimoine de la C.C. en complément des actions menées par les organismes chargés du développement touristique impulsion et coordination de l'action touristique pour favoriser l'émergence de projets au niveau culturel et patrimonial, la vie culturelle, sportive t sociale notamment les services aux personnes. itinéraires de randonnée : caractérisés par critères économique, patrimonial, environnemental ou paysager. Ils doivent permettre in fine une interconnexion contribuant à constituer un réseau de découverte des territoires communaux dans leur ensemble. La compétence communautaire s'exerce en fauchage et débroussaillage excepté l'entretien des constructions implantées en bordures de ces chemins (fontaines, puits, lavoirs...), ouverture, promotion, balisages. Un inventaire des itinéraires de randonnée intercommunaux sera joint aux statuts. Il pourra être complété ou restreint. Sont exclus de la compétence de la C.C., les chemins inscrits au PDTR même lorsque les itinéraires de randonnée intercommunaux empruntent ces circuits.

Logement et habitat

- Programme local de l'habitat

PLH et autres procédures, intervention éventuelle au profit des particuliers

- Politique du logement non social
- amélioration du parc locatif dont les logements vacants communaux pour lesquels une réhabilitation complète est nécessaire et dont le montant des travaux correspondant au total des devis présentés lors du dépôt du dossier et exclant les frais de maîtrise d'oeuvre, les différentes missions, d'assurance et autres honoraires, est supérieur ou égal à 100 000 ¿ H.T.
- action sur les façades et les abords des logements touristiques (gîtes, chambres d'hôtes, clés vacances, accueil payson, meublés de tourisme)

Intercommunalité Mise à jour le 01/01/2016

- Action en faveur du logement des personnes défavorisées par des opérations d'intérêt communautaire IC: les programmes de création de plus d'un logement social dans les communes dont la population est inférieure à 150 habitants les programmes de création de plus de deux logements sociaux dans les communes dont la population est comprise entre 150 et 450 habitants les programmes de création de plus de cinq logements sociaux dans les communes dont la population est supérieure à 450 habitants sont exclues de la compétence communautaire les opérations concernant l'habitat menées conjointement entre une commune et l'office HLM ou tout autre organisme logeur

- Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH)

OPAH

Autres

- Préfiguration et fonctionnement des Pays

Elaboration, contractualisation et gestion d'une politique de pays

- NTIC (Internet, câble...)

Mise en place d'actions tendant à favoriser l'utilisation des NTIC (téléphonie mobile, informatique, câblage...)

- Autres

promotion du territoire et du patrimoine de la C.C. en complément des actions menées par les organismes chargés du développement touristique implusion et coordination de l'action touristique pour favoriser l'émergence de projets au niveau culturel et patrimonial, la vie culturelle, sportive et sociale notamment les services aux personnes itinéraires de randonnée d'intérêt communautaire : - les itinéraires de randonnée caractérisés par un ou plusieurs des critères suivants : économique, patrimonial, environnemental ou paysager ces itinéraires devront permettre in fine une interconnexion contribuant à constituer un réseau de découverte des terrtoires communaux dans leur ensemble. La compétence communautaire s'exerce en : entretien, excepté l'entretien dees constructions implantées en bordures de ces chemins (fontaines, puits...), ouverture, promotion, balisages. Un inventaire des itinéraires de randonnée intercommunaux sera joint aus statuts de la C.C. il pourra être restreint selon l'approbation du bureau de la C.C. Un nouvel inventaire sera établi lors de chaque modification approuvée par le bureau. Sont exclus de la compétence de la C.C. les chemins inscrits au plan départemental PDTR même lorsque les itinéraires de randonnée intercommunax empruntent ces circuits. - Aménagement et élargissement à vocation agricole de chemins ruraux : chemins empruntant au moins 2 communes dont la liste est annexée aux statuts.

Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
23	SICTOM DE LA REGION DE CHENERAILLES (252306147)	SM fermé	8 355
23	SYNDICAT DEPARTEMENTAL DES ENERGIES DE LA CREUSE (252309646)	SM fermé	125 714

Sources: DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2016 - millésimée 2013)